



10 oct 2025 -18:38

Appartient à Conseil des ministres du 10 octobre 2025

Augmentation de la contribution maximale de l'employeur pour les titres-repas – Deuxième lecture

Sur proposition du ministre du Travail David Clarinval et du ministre des Affaires sociales Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'arrêté royal qui augmente la contribution maximale de l'employeur pour les titres-repas de 8 à 10 euros.

Le projet d'arrêté royal, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, prévoit d'augmenter de 2 euros (de 6,91 à 8,91 euros) l'intervention maximale de l'employeur dans le montant du titre-repas qui est exonéré des cotisations ONSS.

Cette augmentation entrera en vigueur le 1er janvier 2026. À partir de cette date, des chèques-repas d'une valeur maximale de 10 euros (au lieu de 8 euros) pourront donc être attribués.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal modifiant l'article 19bis de l'arrêté royal du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be





Frank Vandebroucke, Vice-premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte
contre la pauvreté
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Cheryl Isenge
Porte-parole (FR)
+32 479 15 67 58
Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse
Porte-parole (NL)
+32 496 47 44 87
billy.buyse@vandenbroucke.fed.be

